

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	10 367 000 \$
Virements réglementaires et autres	(3 170 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(5 000) \$
Ristournes aux membres	(1 400 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(187 000) \$
Récupération d'impôts	372 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	1 027 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	187 000 \$
Alimentation RRE	(2 082 000) \$
Alimentation Réserve générale	(5 109 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

1 402 071 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

186 790 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	137 725 \$	0,62 \$	0,62 \$
	Épargne et placement	182 646 \$	0,62 \$	0,62 \$
	Fonds	97 235 \$	0,62 \$	0,62 \$
	Prêts et marges de crédit	453 609 \$	0,62 \$	0,62 \$
	Assurances ³	204 044 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	326 812 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	